



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2024/2851

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Avni ADEMI** demeurant **rue Paquay 24 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue de Hollogne 237 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **SERAING 9^{ème} division section A n° 32X**

Le projet vise à "**transformer et agrandir une habitation unifamiliale et régulariser des planchers et la cage d'escalier**" et présente les caractéristiques suivantes : **Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018)** ; à savoir :

Article 54 : La hauteur sous plafond des chambre mansardée du logement ne respecte pas les prescriptions.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **20 janvier 2025 au 3 février 2025 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

LA BOURGMESTRE,

M^{me} GERADON Déborah